



HAL
open science

Pour une ethnologie décentrée de la France

Nicolas Adell, Sophie Chevalier

► **To cite this version:**

Nicolas Adell, Sophie Chevalier. Pour une ethnologie décentrée de la France. Nicolas Adell; Sophie Chevalier; Anne Raulin. Anthropologie contemporaine : de l'éloignement au décentrement, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2024, 978-2-7355-0931-7. 10.4000/books.cths.18448 . halshs-04522972

HAL Id: halshs-04522972

<https://shs.hal.science/halshs-04522972>

Submitted on 28 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Nicolas Adell, Sophie Chevalier et Anne Raulin (dir.)

Anthropologie contemporaine : de l'éloignement au décentrement

Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Pour une ethnologie décentrée de la France

Nicolas Adell et Sophie Chevalier

DOI : 10.4000/books.cths.18448

Éditeur : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Lieu d'édition : Paris

Année d'édition : 2024

Date de mise en ligne : 9 février 2024

Collection : Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques

EAN électronique : 978-2-7355-0931-7



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

ADELL, Nicolas ; CHEVALIER, Sophie. *Pour une ethnologie décentrée de la France* In : *Anthropologie contemporaine : de l'éloignement au décentrement* [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2024 (généré le 05 mars 2024). Disponible sur Internet : <<https://books.openedition.org/cths/18448>>. ISBN : 978-2-7355-0931-7. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cths.18448>.

Ce document a été généré automatiquement le 5 mars 2024.

Le texte seul est utilisable sous licence . Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Pour une ethnologie décentrée de la France

Nicolas Adell et Sophie Chevalier

- 1 L'anthropologie sociale et culturelle – et l'ethnologie de la France n'échappe à la règle – s'est construite historiquement dans une très asymétrique relation « centre-périphérie » : à la fois en termes de choix des terrains d'enquêtes (à la grande périphérie des lieux de production du discours savant), du statut de ses acteurs (à la marge des institutions), asymétries reconduites dans les récits sur les « autres » et dans les élaborations théoriques. Cette présentation propose, d'une part, de relire l'histoire de la discipline au prisme de cette tension entre centre et périphérie ; et d'autre part, d'interroger le développement actuel de l'anthropologie qui remet profondément en cause ce partage. Elle invite aussi à penser les transformations de celui-ci dans le monde contemporain où émergent de plus en plus de centres, y compris sans périphérie, et des revendications périphériques qui n'identifient pas toujours clairement le ou les centres auxquels les adresser.

Construction disciplinaire et ethnologie décentrée

- 2 Pour émerger, et prendre pleinement sa place¹, l'ethnologie de la France va se retrouver face à un double challenge – qui perdure encore aujourd'hui jusqu'à un certain point : elle va devoir affirmer sa légitimité non seulement face à l'anthropologie exotique, mais aussi face à la sociologie.
- 3 Pourtant, historiquement, l'unité entre la sociologie et l'anthropologie, ou autrement dit travailler sur sa propre société ou au loin, était un article de foi pour leurs fondateurs comme Durkheim ou Radcliffe-Brown, qui utilisaient le terme de « sociologie comparative ». Cependant, dès les débuts de l'institutionnalisation de la discipline, la différence entre la pratique de l'anthropologie « ailleurs » et « chez soi » va s'accroître : ainsi l'Institut d'ethnologie fondé par Marcel Mauss ne va pas encourager l'étude de la société française, mais former des anthropologues de l'exotique. La séparation est donc actée, accentuée encore pendant les « années Lévi-

Strauss » qui va tenir à la marge l'ethnologie de la France, au nom de l'absence de « regard éloigné », concept hérité du Grand Partage et de la période coloniale².

- 4 Mais, paradoxalement au vu de sa marginalisation, l'ethnologie chez soi a eu en France, et en Europe continentale de manière générale, partie liée avec deux domaines d'usage d'importance politique : l'affirmation nationale et la définition de la nation comme une forme sociale³. Elle s'est retrouvée d'emblée incluse dans la démonstration d'une unité culturelle, même si elle n'a pas réfléchi, pendant longtemps, à la question nationale. Seuls deux auteurs, majeurs pour la construction de la discipline, et qui s'ignorent mutuellement, des « frères ennemis⁴ », vont le faire : Marcel Mauss dans *La nation et l'internationalisme* (1920)⁵, et Arnold Van Gennep dans son *Traité comparatif des nationalités* (1922-1995)⁶. Ce dernier reprend la position de Renan sur la nature « volontariste » de l'appartenance nationale, qui s'accorde avec son intérêt pour le sort, au tournant du xx^e siècle, de l'Alsace-Lorraine.
- 5 C'est à cette figure, toute sa vie en marge des principaux cercles et notamment celui des durkheimiens, que nous devons l'émergence de l'ethnologie de la France. Sa marginalité au sein de la discipline naissante trouve son origine dans des luttes politiques et institutionnelles. Il se distingue politiquement comme anarchiste anti-marxiste des figures de la discipline naissante, en particulier Marcel Mauss, Paul Rivet et André Varagnac qui sont socialistes. Arnold Van Gennep rejette la division entre « eux » et « nous », entre ethnologie des autres et de soi. Il adopte une pratique de l'ethnographie qui va le conduire avant les années 1914 dans diverses régions en France, en particulier en Savoie, mais aussi en Europe orientale, et même en Algérie⁷. Malgré son aura contemporaine, on peut dire que le folklore à la Van Gennep va prendre fin avec lui, sans qu'il s'inscrive dans une filiation, et son importance dans le développement de la discipline sera pendant confidentielle. Seule sera conservée l'importance qu'il a accordée à l'ethnographie⁸ dont l'enseignement va prendre de plus en plus de place dans des stages de terrain collectifs conçus comme des rites de passage pour les étudiants-ethnologues en herbe.
- 6 Si les thèmes dont il a traité vont ré-apparaître, comme justement, son concept de « rite de passage » repris par l'ensemble de la discipline, mais sans toujours lui en attribuer l'origine, ils seront transformés par l'anthropologie sociale de l'après-guerre. Dès lors, on ne parlera désormais plus que d'ethnologie de la France, une science positive, et le terme de folklore disparaît en 1945 – après d'ailleurs une rencontre malheureuse avec l'idéologie régionaliste de Vichy qui, d'une certaine manière, a accéléré la mue du folklore en ethnologie⁹.
- 7 Une certaine hostilité envers la muséographie, les musées, en particulier le musée des Arts et Traditions Populaires en gestation ne lui permettra pas d'accompagner les changements de pratiques dans ce domaine, si important pour l'ethnologie de la France, en particulier l'élan donné par Georges Henri Rivière et son projet. Sa position marginale n'explique qu'en partie son désintérêt envers ces institutions, car il défend aussi l'idée de la « mentalité » d'un peuple, dans le sens donné par les historiens, au détriment de l'étude de la culture matérielle.
- 8 La constitution d'une collection muséale d'objets issus des « arts et traditions » de la France va constituer une matrice pour le développement de l'ethnologie « chez soi ». Depuis 1884, le Musée du Trocadéro possède une salle de France, dans son sous-sol¹⁰. En 1938, un musée des Arts et Traditions Populaires (ATP) est fondé par le Front Populaire avec, à sa direction Georges Henri Rivière, assistant de Paul Rivet, directeur du Musée

de l'Homme, toujours situé dans le Palais du Trocadéro. Une annexe à l'exotique, en quelque sorte, même si devenue peu à peu une institution indépendante.

- 9 Georges Henri Rivière souhaite que ce musée incarne une certaine idée de l'identité française à travers la diversité des cultures régionales¹¹. Il doit se présenter comme une synthèse nationale de la civilisation matérielle rurale : les plus beaux artefacts des régions doivent « remonter » vers Paris pour intégrer cette nouvelle institution¹². Elle entérine la division muséologique entre objets « exotiques » et « français », qui dure jusqu'à aujourd'hui, le musée du Quai Branly (MQB) perpétuant le « Grand Partage », séparation qui questionne l'universalité du projet anthropologique.
- 10 Ce musée des ATP a été la matrice du développement de l'ethnologie de la France, car il a hébergé de nombreux chercheurs. G. H. Rivière y a lancé un ensemble de chantiers collectifs dès les années 1930, y compris celui conduit en Sologne (1937-1938) auquel vont participer Louis Dumont et Bronislaw Malinowski¹³. Plutôt que de faire appel à des correspondants, les chercheurs sont envoyés sur le terrain : ainsi au cours de ces recherches en groupes, s'effectue définitivement la « révolution ethnographique » amorcée par Van Gennep, que Malinowski avait faite dans l'anthropologie exotique britannique. Dès les années 1960, G. H. Rivière pense et élabore le projet d'un musée des ATP qui aurait son propre bâtiment (terminé en 1969) : celui-ci verra le jour, à la marge géographique de Paris¹⁴, à la lisière du bois de Boulogne. Son initiateur est épuisé par les luttes qu'il a menées pour sa réalisation, se sentant mal compris par sa hiérarchie, alors qu'il consacre toutes ses forces à la conception de ce projet, depuis des années, avec un grand luxe de détails.
- 11 Dès son ouverture, au début des années 1970 (1972 pour la galerie d'études), le musée s'articule avec un centre de recherche, le Centre d'Ethnologie Française (CEF), car il est conçu comme un « musée-laboratoire d'ethnologie de la France¹⁵ ». Il se veut aussi interdisciplinaire avec des historiens, de l'École des Annales en particulier, et des géographes. Ces liens survivront dans les emprunts faits par certains chercheurs comme chez Jacques Le Goff (culture matérielle et rituels), et encore chez Emmanuel Le Roy Ladurie avec son *Montaillou* (1978).
- 12 Cependant, cette institution apparaît déjà en profond décalage avec la transformation de la discipline, l'évolution de la société rurale, et l'hégémonie des cultures populaires urbaines et ouvrières dont le musée ne tient aucun compte. Car depuis déjà des années, la France n'est plus une société rurale : le musée présente donc la civilisation matérielle d'une frange de plus en plus périphérique de la population malgré les mouvements néo-ruraux des années 1970.
- 13 Ainsi plusieurs facteurs vont conduire à l'échec de cette institution : le musée n'incarne déjà plus l'identité nationale pour le public et l'administration. Et la science n'est plus du côté des musées : le structuralisme, dogme dominant de ces années-là, laisse peu d'espace pour l'étude de la culture matérielle¹⁶. Ainsi Claude Lévi-Strauss prononcera une allocution lors de l'inauguration de la galerie culturelle (1975) du MNATP en mettant en avant la dimension artistique et poétique de la collection plus que sa dimension scientifique, qui n'a que peu de sens pour lui. Cela le conduira à encourager au sein du Laboratoire d'anthropologie sociale qu'il dirige au Collège de France les travaux sur l'ethnologie de la France. Ainsi Isac Chiva, membre de ce laboratoire, ethnologue européeniste, se met en tête de « sauver » l'ethnologie de la France grâce à la création de la mission du Patrimoine ethnologique (1980)¹⁷, au sein du ministère de la Culture. Dans un autre registre, une équipe féminine, nommée par la suite « Les dames

de Minot¹⁸ » (Tina Jolas, Marie-Claude Pingaud, Yvonne Verdier, Françoise Zonabend), se lancera dans une recherche en Bourgogne, notamment autour de la parenté, qui deviendra la thématique d'un certain renouveau de l'ethnologie de la France. Cet axe de recherche, au cœur de la discipline, concurrence directement le Centre d'Ethnologie Française et les travaux menés dans son cadre, contribuant ainsi à accentuer sa marginalisation par rapport à l'anthropologie sociale ; et ceci malgré les travaux de Martine Segalen, future directrice du CEF, qui ont largement porté sur ce thème à la même période.

- 14 Les femmes jouent dès le début un rôle important dans l'ethnologie française, alors qu'elles ont été plus marginales dans l'émergence de l'anthropologie. Au sein du Centre d'Ethnologie Française, Martine Segalen, grande spécialiste de la parenté et de la famille, des rituels, des domaines « importés » de l'anthropologie exotique ; Claudie Marcel-Dubois et Maguy Pichonnet-Andral pour l'ethnomusicologie ; Suzanne Tardieu, spécialiste de la culture matérielle, pour ne citer que quelques-unes d'entre elles. Est-ce dire que cette féminisation de l'ethnologie de la France va jouer un rôle sur son statut « périphérique » par rapport à l'anthropologie ? Probablement, et ce n'est qu'avec l'arrivée sur des terrains français d'anthropologues en très grande majorité masculins, ayant fait leurs classes dans l'exotique, comme Marc Abélès, Gérard Althabe, Georges Augustins, Marc Augé, Irène Bellier ou encore Jean-Pierre Warnier, que les positions et statuts des uns et des autres vont être reconsidérés. La fin des empires coloniaux et la difficulté de mener des terrains lointains, conduisent les chercheurs à revenir au centre métropolitain pour mener des enquêtes dans les périphéries de la France¹⁹...
- 15 Des thématiques de recherche « empruntées » aux terrains exotiques, l'adoption de l'ethnographie malinowskienne, l'entrée en scène de « nouveaux » acteur.e.s, ainsi que des transformations institutionnelles, vont imposer peu à peu « l'ethnologie chez soi » comme un savoir légitime et une source d'une mémoire partagée en particulier sous le chapeau du « patrimoine », qui est un objet politique s'il en est un.
- 16 Quant au MNATP, il ferme en 2005, et ses collections sont déménagées à Marseille en 2010. La nouvelle institution qui doit le remplacer, le Musée des Cultures de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM) est inauguré en 2013. Ce projet muséal s'inscrit dans la politique de la période Sarkozy en faveur de la création d'une « Union méditerranéenne » qui ne verra pas le jour, à la différence du musée. Il va s'agir dans une première étape d'eupéaniser l'ethnologie nationale, tout en créant un « pont » entre l'Europe et la Méditerranée²⁰. Puis la dimension européenne se restreint et l'accent est mis sur la Méditerranée. Le Mucem est convié à organiser dorénavant ses collections autour d'une autre centralité territoriale, le bassin méditerranéen. Il met aussi à mal l'opposition « objets de chez nous » et « ceux des autres » dont la pertinence disparaît²¹, à moins de croire à la constitution d'un « Nous Méditerranéens » que, peut-être, le Mucem contribue à façonner. Mais, même en ce cas, il s'agit d'un autre type de « nous » qui permettrait de participer à une réflexion sur la « décolonisation » qui peine à se mettre en place au MQB.
- 17 Tous ces mouvements, ces circulations d'objets, d'idées et d'acteurs, contribuent à brouiller les relations entre centres et périphéries, à créer des « centres/décentrés », des « périphéries aux qualités de centres », des « centres sans périphérie » et des « périphéries sans centre ».

Périphéries en quête de centres/Centres sans périphéries

- 18 Le retour des périphéries, ou plutôt l'arrivée des périphéries intérieures dans le champ de l'ethnologie, ne se contente pas de proposer des espaces supplémentaires pour faire de l'anthropologie. Il ne s'agit pas d'une simple extension du domaine de la discipline. Il en découle une sorte de recomposition. Considéré au prisme de la dynamique centre/périphérie, un tel phénomène invite à prendre acte du fait que le changement dans le type de périphéries prises en charge par les ethnologues entraîne de fait une redéfinition du centre (et, conséquemment, de l'ethnocentrisme, épouvantail si important à débusquer), voire une approche neuve concernant l'idée même de centralité. Marc Abélès indiquait à juste titre, dans un court article paru dans *Current Anthropology* en 1999²², la profondeur des transformations épistémologiques, méthodologiques mais aussi démographiques engagées par l'irruption de ces périphéries intérieures : « l'ethnologie de la France a changé l'ethnologie en France ».
- 19 Il faut entendre par là que non seulement le domaine de l'anthropologie s'est étendu – c'est le sens des transformations épistémologiques et méthodologiques – mais aussi celui des acteurs et actrices de la discipline. C'est le sens de la transformation démographique, à savoir un élargissement du vivier de recrutement des ethnologues. Cet aspect de l'histoire disciplinaire n'a pas été, à notre connaissance, véritablement pris en charge par les historiens et les historiennes de l'anthropologie qui se sont centrées, selon une tradition bien installée en histoire des sciences, sur les ruptures et les controverses au plan des appareillages intellectuels (théories, concepts, paradigmes, méthodes, etc.). Hormis dans le cadre d'approches biographiques resserrées (mais où le caractère idiosyncrasique des trajectoires empêche souvent la montée en généralité), l'on perd de vue que l'histoire du peuplement d'un continent disciplinaire fait partie de l'histoire de la discipline et en constitue même le socle.
- 20 Cette lecture mériterait d'être étayée d'analyses qu'il n'est pas le lieu de développer ici, mais dont on peut donner quelques contours. La nouvelle légitimité des périphéries proches en ethnologie a permis d'ouvrir l'accès de la discipline et, plus particulièrement de la pratique du terrain, à des personnes qui, pour de multiples raisons (économiques, familiales notamment), s'interdisaient ou étaient empêchées en ce qui concerne la réalisation de terrains lointains de longue durée. Ainsi, si l'on a pu assister à une féminisation supplémentaire de l'anthropologie et à l'implication croissante d'individus issus de classes sociales moyenne voire défavorisées du fait, entre autres, du moindre coût de ces terrains (il resterait cependant à objectiver ces deux points par des enquêtes quantitatives), l'on a également, et peut-être principalement, eu affaire à un allongement des carrières de terrain et une diversification systématique des profils des enquêteurs. À l'emprise forte qu'avait l'anthropologue comme « héros²³ », un homme plutôt jeune, blanc, célibataire issu d'un milieu aisé voire très aisé, s'est progressivement non pas substituée mais associée une palette d'ethnologues composée de pères et de mères, de grands-pères et de grands-mères, de célibataires ou non, issus de classes moins favorisées. Par ailleurs, la proximité des terrains impactait également les questions de durée et de fréquence : désormais, les terrains pouvaient être moins longs en continu et mais plus fréquents (ce qui allonge en quelque sorte leur « durée » au long de la vie du chercheur), brouillant parfois les frontières avec d'autres pratiques (l'enquête sociologique,

l'investigation journalistique par exemple) et obligeant ainsi à un effort supplémentaire de caractérisation de l'approche ethnologique. Enfin, quand la distance n'est plus aussi radicale et immédiate, l'altérité de l'ethnologue ne peut plus seule supporter la production d'un « regard éloigné ». Il convient désormais de penser des procédés d'*estrangement* par des biais plus discrets de postures ou de dispositifs qui permettent de s'affranchir de quelques automatismes de pensée et des perceptions ordinaires.

- 21 L'ouverture de ces périphéries proches engageait ainsi à une réflexivité inédite concernant la démarche ethnologique et ses méthodes. De nouvelles pratiques, permises par ces terrains, offraient également des ressources qui alimentaient cette réflexivité. La démocratisation – à l'échelle d'une petite discipline universitaire – de la pratique de l'enquête collective d'une part, et d'autre part la formation à la recherche par la recherche en situation avec l'appui d'individus plus avancés, transformaient le rapport à la pratique d'enquête et engageaient autant de façons de « désacraliser » le terrain et son héros²⁴.
- 22 L'élargissement du vivier des ethnologues se combinait avec l'étalement de celui des ethnologisés. La traditionnelle asymétrie rude des positions entre l'enquêteur-analyste en situation de domination assez écrasante (puisqu'il maîtrise ses interlocuteurs et interlocutrices par de larges pans de tous les types de capital : social, culturel, économique, etc. ; sans rien dire de la situation coloniale qui était séminale) s'est réduite. Elle a pu trouver des moments d'équilibre et, dans certains cas, s'inverser. Le fait que les « sujets » soient des lecteurs de plus en plus immédiats de l'ethnologie, qu'ils entretiennent avec l'académie et avec les sciences humaines et sociales un rapport de moins en moins complexé, crée de nouveaux rapports de force qui suscitent, parfois, de vives controverses entre enquêteurs et enquêtés. À Plozévet, Edgar Morin a dû essuyer les foudres des Bretons qui ne s'étaient pas reconnus dans le portrait dressé par le sociologue dans *Commune en France* (1967)²⁵. À Minot, les ethnologues ont dû affronter un procès intenté par certaines des habitantes qui dénonçaient les interprétations que l'on avait pu faire de leurs propos²⁶. Si ce genre de conflits n'est pas totalement une nouveauté, ils atteignent cependant à partir des années 1960 un niveau supplémentaire de visibilité dans un contexte global de critique du surplomb académique et scientifique. Ils invitent en tous les cas au déploiement de nouvelles logiques d'enquête qui mènent à – et sont menées par, selon un *looping effect* vertueux – des réflexions plus avancées sur la relation ethnologique, la co-production des données, ou encore l'éthique et la déontologie de la recherche.
- 23 Mais les grandes périphéries proches – des régions, des provinces – dont il a été ici principalement question n'épuisent pas à elles seules le champ des périphéries. Celles-ci, à l'heure où l'anthropologie a affronté leur surgissement, comprenaient également des espaces marginaux où la distance physique, encore éprouvable vis-à-vis de la « province », s'annulait ou se résorbait beaucoup. Les périphéries proches, c'étaient donc aussi les marges et, plus largement, le développement de l'intérêt ethnologique pour des groupes sociaux qui n'étaient pas pris en charge par la discipline, mais davantage par la sociologie. Et, rapidement, une certaine abolition de la distance (non seulement physique, mais également sociale) comme socle épistémique fut réclamée. La production du savoir ethnologique ne reposait plus strictement sur une situation de choc ou de distance effective, ni même sur la capacité à se distancer ou à construire de l'écart, mais sur un type d'engagement avec des partenaires, sur la construction d'une légitimité à produire du savoir avec les enquêtés. Vaincre la distance, se tenir à

distance, construire une « juste » distance – modèles méthodologiques et éthiques alors justement enseignés et, par ailleurs, encore largement présents – trouvaient ainsi à être sapés ou au moins fragilisés dans leur capacité à qualifier le propre de la démarche ethnologique.

- 24 Dès lors, si Marc Abélès a incontestablement raison (« l’ethnologie de la France a changé l’ethnologie en France »), il paraît nécessaire, une fois ce constat fait, d’aller plus loin et de déplier les spécificités de la situation et du cas français. Quelles étaient les propriétés de l’ethnologie en France pour que l’ethnologie de la France puisse l’impacter à ce point (et vice versa) ? Dans cette perspective, on gagnerait sans doute à confronter cette situation avec celle, *a priori* comparable, de la Grande-Bretagne, puissance coloniale du même ordre, et de mesurer ce qu’il pouvait y avoir de similaire, mais aussi de très différent, dans ces émergences de l’*anthropology at home* et de l’ethnologie du proche²⁷. Historiquement, les territoires nationaux, métropolitains, vont s’opposer à ceux de l’Empire dont l’étude ressort de l’anthropologie sociale générale. Les travaux menés sur la société britannique étaient considérés comme de la sociologie²⁸. Leurs auteurs, même formés comme anthropologues, ont fait souvent leur carrière sur des postes dans cette discipline, qui a mis d’ailleurs bien plus longtemps qu’en France à émerger dans l’université²⁹. Ainsi s’il y avait une convergence entre le projet scientifique et le projet politique qui se retrouvait dans les deux pays à propos de l’anthropologie exotique, elle n’existait en France que pour l’ethnologie « chez soi », qui construisait ainsi un lien entre « nation-building » et « empire-building³⁰ ». Celui-ci se retrouvera dans la circulation des acteurs et des thématiques de recherche, entre « là-bas » et « ici ».
- 25 Mais il y a plus. Une fois passé le moment de la découverte lors duquel on a déployé dans le proche ce qu’on avait en premier lieu expérimenté dans le lointain, avant que de nouveaux enjeux et de nouvelles démarches ne surgissent, des ethnologues vont progressivement prendre en charge ce que ces périphéries peuvent nous dire du centre ou de la centralité, et ce de deux façons.
- 26 D’un côté, dans le prolongement d’une anthropologie politique largement façonnée dans le monde de l’anthropologie sociale britannique ont émergé dans les années 1980 des travaux visant à cerner les contours du pouvoir au village, les ressorts et assises de la notabilité rurale et des élites locales, ainsi que les réseaux plus ou moins structurés (clientélisme, stratégies matrimoniales, etc.) qui assurent leur emprise sur un territoire plus ou moins étendu. Parmi quelques autres, les recherches de Marc Abélès, Gérard Lenclud ou Yves Pourcher³¹ ont donné leurs lettres de noblesse à ce champ de l’anthropologie du proche construit dans des périphéries (la Bourgogne, la Corse, la Lozère) où la centralité était l’objet de l’enquête. S’ils s’inscrivaient plus ou moins explicitement dans les pas de la tradition de l’anthropologie politique d’outre-Manche, ces travaux en exprimaient une déclinaison française particulière en soulignant le rôle joué dans les mécanismes de construction des centres et du pouvoir par les structures de parenté dont les analyses n’avaient cessé de se complexifier et de s’affiner au sein de l’anthropologie française depuis les années 1950, en particulier dans le giron du Laboratoire d’anthropologie sociale sous l’effet conjoint du développement des études sur les structures complexes (où le choix du conjoint est « libre ») et du traitement informatisé des données. Ce champ avait de ce fait sa relative autonomie au sein de l’anthropologie que renforçaient l’usage d’outils propres d’analyse et la manipulation

d'une grille de lecture particulière et adaptée à la captation des mécanismes construisant ou stabilisant des sphères d'autorité ou d'exercice du pouvoir.

- 27 D'un autre côté, entre la fin des années 1970 et le milieu des années 1990, l'on assistait à la domination écrasante des études dont le maître-mot était « identité ». Si le thème n'est pas aujourd'hui abandonné³², il a cependant largement quitté sa position quasi-hégémonique au sein de l'anthropologie (notamment couplé à son bras armé, la notion de « patrimoine »), probablement à la faveur d'un épuisement de ses capacités analytiques et descriptives et de sa récupération politique. Mais, au bout du compte, en questionnant l'identité (des personnes, des communautés, des territoires, des nations, des cultures) de quoi s'agissait-il sinon d'élucider ce qui fait le noyau d'un phénomène ou d'un ensemble de phénomènes, c'est-à-dire le lieu et la nature de ce qui fait vraiment le *centre* de collectifs de taille, de forme et d'agencement très différents ? Sous ce rapport, le champ des études patrimoniales est exemplaire d'une telle dynamique. En anthropologie, elles se sont notamment développées à partir de ces périphéries et du questionnement autour d'identités fragiles qui, sous l'effet des menaces de l'uniformisation, de la standardisation, de la globalisation, pouvaient trouver à se désagréger. Enregistrer des manières de faire, d'entrer en relation, de faire passer le temps et d'habiter le monde, des façons de dire et de penser l'environnement, l'histoire, les humains, comme s'il pouvait s'agir de refuges par gros temps. Ont-elles cependant un jour rempli ce rôle ? N'ont-elles pas plutôt été des occasions de prise de distance vis-à-vis de soi, des petits dispositifs de réflexivité offrant moins des lieux pour se replier que des occasions de se penser sur plusieurs fronts identitaires, d'être à la fois savetier, militant culturel, blogueur internationalisé, Quercynois et Européen ? Par ailleurs, les études patrimoniales constituent un excellent poste d'observation pour travailler les rapports centre/périphérie puisque ce champ a partie liée avec l'administration de la culture et implique donc, pour un collectif qui cherche une reconnaissance patrimoniale, un rapport à un décideur qui va, ou non, la lui accorder. Mais cette situation apparemment asymétrique – largement dénoncée par certains comme une forme de postcolonialisme intérieur – peut trouver à se complexifier quand les périphéries se mettent à pratiquer une stratégie mobilité scalaire en mettant en jeu, et en compétition, des échelles différentes (donc des administrations différentes) pour définir son « bon » centre, depuis le local jusqu'au mondial en passant par le régional, le national, l'international non mondial.
- 28 Enfin, l'attention portée aux périphéries du proche, qu'elles soient spatiales ou sociales (les villages, les banlieues, les marginaux, les déclassés...), a aussi créé une attention nouvelle pour l'ethnologie des centres (la bureaucratie, les élites, les grandes villes, les appareils de l'État, l'Union européenne, les institutions internationales, etc.). C'est surtout pour cette raison d'ailleurs que Marc Abélès considère que l'ethnologie de la France a changé l'ethnologie en France même si l'on a vu qu'il était d'autres changements induits par la transformation des périphéries prises en considération pour les ethnologues. Ces nouveaux objets renforcent également, par nécessité, la sensibilité aux approches multi-situées, aux dimensions trans-locales et révèlent des logiques d'archipels et des capacités d'acteurs à mobiliser des espaces très globalisés, mais aussi à voyager entre les échelles (comme dans le champ patrimonial³³).
- 29 Il s'agit d'un aspect déterminant de la dynamique centres/périphéries, car il va être amené à la reconfigurer largement. En effet, le voyage entre les échelles élargit l'horizon d'une pratique ou d'une action et fait entrevoir l'idée qu'il y a toujours, ou

presque, une échelle, une dimension, un monde pour lequel on a la qualité d'un centre. Mais non l'allure des centres anciens, des centralités qu'on pourrait qualifier de premier type et qui se construisent à la condition de satelliser des ensembles relégués au statut de périphéries. Au contraire, cette nouvelle dynamique façonne des centralités nouvelles, de deuxième type, qui s'élaborent sans construire de périphéries. On pourrait en identifier plusieurs actualisations. Parmi celles-ci, le phénomène des « capitales minuscules » ou des « centres insolites » est particulièrement attachant et emblématique³⁴ : capitale mondiale du bouchon, capitale de la cerise, du boudin noir, du violon... Attachants et emblématiques parce qu'ils sont absolument sans périphérie et s'élaborent parfois en toute immodestie et souvent avec ironie sans autre référence que « le monde ».

- 30 C'est ici du jeu avec les échelles porté à son extrémité ; l'échelle impertinente pour inquiéter là encore l'idée de centralité en l'identifiant partout et n'importe où. Car si, en toute rigueur, ce type de centres ne créent pas des périphéries, ils suscitent en revanche l'émergence d'autres centres qui estiment que la centralité revendiquée leur revient : Mirecourt ou Crémone pour la capitale du violon ? Sans doute ces concurrences trouvent-elles à se justifier pour des capitales culturelles, chacune s'abritant derrière son mode d'administration de la preuve mobilisant des vérités différentes et non exclusives. Mais il est remarquable de constater que ce principe fonctionne aussi pour les centres géographiques. On trouve ainsi sur tous les continents et dans de nombreux États des guerres de milieux, y compris en France (sept villages revendiquent à ce jour d'être un tel « milieu de la France »). Mais nous apprécions tout spécialement la forme que prend ce débat aux États-Unis pour déterminer le centre de l'Amérique du Nord. Si on s'accorde sur le fait qu'il est dans le Dakota du Nord, trois villes réclament l'étiquette de « centre » (Rugby, Center et Robinson) en mobilisant non trois critères différents de calcul (en tous les cas, le débat ne s'attarde pas sur ce point) mais trois *marqueurs de centres* différents : à Rugby, il est au centre de la ville où un monument a été dressé ; à Center la bien nommée, il est à l'extérieur sur une colline là où se dresse un imposant rocher ; à Robinson, il est discrètement mentionné par une plaque fichée dans le sol d'un bar de la ville. À notre connaissance, l'ethnologie du centre de l'Amérique du Nord, des controverses qui l'animent et de ce qu'elles disent de la centralité et de la dynamique centres/périphéries dans nos sociétés contemporaines, reste entièrement à faire. On relèvera simplement qu'au nombre des arguments versés pour revendiquer cette étiquette, il en est de surprenants qui ne manquent de dire à quel point la centralité, même géographique, cristallise des enjeux sociaux forts. Un homme politique de Center déclarait en 2017, face aux démonstrations convaincantes des défenseurs de Robinson et de Rugby :

« We are basically a mining and agriculture community, and we just don't have a lot of tourism opportunities right now. For us to tap into something like this, I think it'd be very significant³⁵. »

- 31 Puisque nous n'avons rien, laissez-nous être le centre semble dire en substance cet habitant de Center. Et ainsi, les dynamiques entre centres et périphéries se déploient dans des registres très nombreux. L'ethnologie permet tout particulièrement d'en embrasser deux, ce dont les textes ici rassemblés font la démonstration. D'une part, elle permet d'appréhender le registre socio-spatial de cette dynamique – l'anthropologie étant la science de la périphérie par excellence – ce que montrent notre article et celui de Laurent Le Gall sur les enquêtes ethnologiques en France entre les années 1960 et 1980. D'autre part, l'ethnologie convoque aussi le registre des marginalités socio-

culturelles qui démultiplient les façons d'être périphériques et dont Jean-Luc Poueyto montre toute l'étendue à partir du cas de la tsiganologie dans un texte qui se veut également un hommage à l'un de ses plus illustres représentants, Patrick Williams (1947-2021).

BIBLIOGRAPHIE

ABÉLÈS Marc, *Jours tranquilles en 89*, Paris, Odile Jacob, 1989.

ABÉLÈS Marc, « How Anthropology of France has changed anthropology in France: Assessing New Directions in the Field », *Current Anthropology*, vol. 14, n° 3, 1999, p. 404-408.

AMIOTTE-SUCHET Laurent, LAFERTÉ Gilles, LAURIÈRE Christine et RENAHY Nicolas (dir.), *Enquêtes collectives*, dossier pour *ethnographiques.org*, éd. numérique, n° 32, 2016.
<URL :<https://www.ethnographiques.org/2016/numero-32/>>

ANDERSON Perry, « Components of the National Culture », *New Left Review*, I, 30, 1968, p. 3-51.

BELMONT Nicole, *Arnold Van Gennep. Le créateur de l'ethnographie française*, Paris, Payot, 1974.

CHANDIVERT Arnaud et SAGNES Sylvie (dir.), *Capitales en minuscules*, dossier pour *Ethnologie française*, vol. 46, n° 4, 2016.

CHEVALIER Sophie, « The rise and fall of French "anthropology at home" », dans Chevalier Sophie (dir.), *Anthropology at the Crossroads. The View from France*, Londres, Sean Kingston Publishing, 2015, p. 61-80.

CHEVALIER Sophie, « Anthropology at Home », dans Wright James D. (dir.), *International Encyclopedia of the Social & Behaviour Sciences*, Oxford, Elsevier, 2015, p. 751-757.

CHRISTOPHE Jacqueline, BOËLL Denis-Michel et MEYRAN Régis, *Du folklore à l'ethnologie*, Paris, Éditions de la MSH, 2009.

DAVAULT Corinne et LEBLON Anaïs (dir.), *Enseigner l'enquête de terrain. Transmettre, expérimenter, éprouver*, dossier pour *Émulations*, éd. numérique, n° 39-40, 2021.
<URL :https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/issue/view/Enseigner_enquete_de_terrain>

FABRE Daniel (dir.), *L'Europe entre cultures et nations*, Paris, Éditions de la MSH, 1996.

FAURE Christian, *Le projet culturel de Vichy : folklore et révolution nationale*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1989.

GASNAULT François, « L'avènement du patrimoine ethnologique (1975-1984). Domestiquer, disqualifier l'ethnographie associative », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 137, 2018, p. 62-75.

GAYON Jean (dir.), *L'identité. Dictionnaire encyclopédique*, Paris, Gallimard, 2020.

HAINARD Jacques et KAEHR Roland (dir.), *Objets prétextes, objets manipulés*, Neuchâtel, Musée d'Ethnographie de Neuchâtel, 1984.

LAURENS Sylvain et NEYRAT Frédéric (dir.), *Enquêter, de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*, Bellecombe-en-Bauge, Le Croquant, 2010.

LAURIÈRE Christine, « Van Gennep et Marcel Mauss. Frères ennemis en ethnographie », dans Fabre Daniel et Laurière Christine (dir.), *Arnold Van Gennep. Du folklore à l'ethnographie*, Paris, CTHS, 2018, p. 224-259.

LENCLUD Gérard, « De bas en haut, de haut en bas. Le système des clans en Corse », *Études rurales*, n° 101-102, 1986, p. 137-173.

L'ESTOILE Benoît (de), *Le goût des autres. De l'exposition coloniale aux Arts premiers*, Paris, Flammarion, 2007.

LÉVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958.

MAZÉ Camille, POULARD Frédéric et VENTURA Christelle (dir.), *Les musées d'ethnologie. Culture, politique et changement institutionnel*, Paris, CTHS, 2013.

PAILLARD Bernard, « À propos de Plozévet. Retour sur une polémique académique », *Hermès*, n° 60, 2011, p. 176-181.

POUILLON François, « En Algérie : le détour exotique d'Arnold Van Gennep », dans Fabre Daniel et Laurière Christine (dir.), *Arnold Van Gennep. Du folklore à l'ethnographie*, Paris, CTHS, 2018, p. 133-166.

POURCHER Yves, *Les maîtres de granit : les notables de Lozère du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Olivier Orban éditeur, 1987.

SEGALEN Martine, *Vie d'un musée, 1937-2005*, Paris, Stock, 2005.

SONTAG Susan, « The Anthropologist as Hero », dans *Against Interpretation and Other Essays*, New York, Dell Publishing, 1961, p. 77-89.

STOCKING George, « A view from the center », *Ethnos*, vol. 47, n° 1-2, 1982, p. 172-186.

VIIATTE Germain et CALAFAT Marie-Charlotte (dir.), *Georges Henri Rivière : voir, c'est comprendre*, Marseille, RMN/MUCEM, 2018.

VAN GENNEP Arnold, *Traité comparatif des nationalités*, Paris, CTHS, 1995 (1922).

ZONABEND Françoise, « Retour sur archives ou comment Minot s'est écrit », *L'Homme*, n° 200, 2011, p. 113-140.

NOTES

1. Lorsque Sophie Chevalier était étudiante au département d'anthropologie de l'Université de Paris Nanterre, à la fin des années 1980, l'un des enseignants disait à qui voulait l'entendre que ceux qui travaillaient sur la France – donc en ethnologie – étaient des paresseux qui s'économisaient d'apprendre une langue étrangère... Cette remarque montre la place marginale accordée, à l'époque, dans ce département à l'ethnologie de la France (et de l'Europe), l'un des seuls à l'époque à proposer un cursus complet en anthropologie.

2. C. Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale*.

3. D. Fabre, *L'Europe entre cultures et nations*.

4. C. Laurière, « Van Gennep et Marcel Mauss. Frères ennemis en ethnographie ».

5. Ce texte publié est celui d'une conférence intitulée « La nation » donnée par Mauss à Oxford en 1920.
6. Tous les deux, Mauss et Van Gennep, envisageaient leurs textes comme la première étape d'une étude plus complète sur la question de la nation et de la nationalité – le texte de Van Gennep est le tome 1 sur trois volumes prévus. Mais aucun des deux ne mènera à bien son projet. A. Van Gennep, *Traité comparatif des nationalités*.
7. F. Pouillon, « En Algérie : le détour exotique d'Arnold Van Gennep ».
8. N. Belmont, *Arnold Van Gennep. Le créateur de l'ethnographie française*.
9. C. Faure, *Le projet culturel de Vichy : folklore et révolution nationale* ; J. Christophe, D.-M. Boëlle et R. Meyran, *Du folklore à l'ethnologie*.
10. Pour une histoire de ce musée, voir B. de l'Estoile, *Le goût des autres. De l'exposition coloniale aux Arts premiers*.
11. Pour une histoire détaillée des ATP voir : M. Segalen, *Vie d'un musée, 1937-2005*. Et sur Georges Henri Rivière : G. Viatte et M.-C. Calafat, *Georges Henri Rivière : voir, c'est comprendre*.
12. On pourrait arguer que le mouvement des écomusées, lancé par le même Georges Henri Rivière, au début des années 1970, est celui d'une décentralisation. Le premier est celui de la Grande Lande (1970). Musées d'une identité provinciale ou « ethnique », ils concernent un territoire restreint, local ; leur patrimoine consiste en un site, des objets et des savoir-faire mis en scène dans des activités touristiques.
13. Pour une histoire des enquêtes collectives en France : L. Amiotte-Suchet *et al.*, *Enquêtes collectives*.
14. Cette localisation jouera certainement sur le nombre de visiteurs qui ne sera jamais très élevé. Situé presque au bout de la ligne 1 du métro, puis à quinze minutes à pied de la station, son accès sera toujours peu aisé. Il faut donc tout l'attrait d'expositions de prestige telles que le pratique la Fondation Vuitton – installée un peu plus loin le long de l'ancien bâtiment des MNATP – pour faire venir de nombreux visiteurs (mais une navette est proposée...).
15. M. Segalen, *Vie d'un musée, 1937-2005*, p. 183.
16. Le rattachement du musée au ministère de la Culture permet de mesurer son statut marginal par rapport à une quelconque ambition scientifique.
17. F. Gasnault, « L'avènement du patrimoine ethnologique (1975-1984) ».
18. Dans le cadre d'une recherche coopérative sur programme (RCP) dans un village du Châtillonnais (1968-1975).
19. Mais le contraire est aussi possible, comme Pierre Lemonnier : il quitte les marais salants de l'Ouest pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée.
20. C. Mazé, F. Poulard et C. Ventura, *Les musées d'ethnologie. Culture, politique et changement institutionnel*.
21. Dans ce travail d'abolition, qui remet d'ailleurs aussi en cause les notions d'identité et d'authenticité, il convient de citer le travail du musée d'ethnographie de Neuchâtel, tel que le reflète le catalogue d'une de leurs premières expositions : J. Hainard et R. Kaehr, *Objets prétextes, objets manipulés*.
22. M. Abélès, « How Anthropology of France has changed anthropology in France: Assessing New Directions in the Field ».

23. Selon l'expression de Susan Sontag forgée à partir de la figure de Claude Lévi-Strauss : S. Sontag, « The Anthropologist as Hero ».
24. Nous remercions Nathan Schlanger d'avoir attiré notre attention sur ce point lors de la présentation orale de ce texte à l'occasion du congrès du CTHS. Sur la formation au terrain et à la pratique ethnologique, on pourra se référer en dernier lieu à C. Davault et A. Leblon, *Enseigner l'enquête de terrain. Transmettre, expérimenter, éprouver*.
25. B. Paillard, « À propos de Plozévet. Retour sur une polémique académique ».
26. F. Zonabend, « Retour sur archives ou comment Minot s'est écrit ». Pour une approche plus générale de ce type de conflits, cf. S. Laurens et F. Neyrat, *Enquêter, de quel droit ? Menaces sur l'enquête en sciences sociales*.
27. Nous nous permettons de renvoyer à des travaux personnels pour l'une des premières mises au point sur ce thème comparatif : S. Chevalier, « The rise and fall of French "anthropology at home" ». Plus généralement : S. Chevalier, « Anthropology at Home ».
28. On peut penser à l'écho rencontré par les livres de Ronnie Frankenberg, *Village on the Border* (1957), puis *Communities in Britain* (1966), ou à l'immense et débridée entreprise du *Mass Observation Project* porté le sulfureux Tom Harrisson.
29. Ou pour le dire plus familièrement : si en France la sociologie est la discipline « dominante » en sciences sociales – même si elle est talonnée aujourd'hui par la science politique –, en Grande-Bretagne, c'est l'anthropologie qui domine les sciences humaines et sociales.
30. Voir P. Anderson, « Components of the National Culture »; G. Stocking, « A view from the center ».
31. M. Abélès, *Jours tranquilles en 89*; G. Lenclud, « De bas en haut, de haut en bas. Le système des clans en Corse »; Y. Pourcher, *Les maîtres de granit : les notables de Lozère du XVIII^e siècle à nos jours*.
32. Cf. encore une synthèse récente : J. Gayon, *L'identité. Dictionnaire encyclopédique*.
33. Sur la mobilité scalaire en contexte patrimonial, cf. le dossier *Échelles et patrimoine* (dir. Nicolas Adell) à paraître dans *Terrain. Anthropologie & sciences humaines* en 2024. Et notamment Nicolas Adell, « Monter pour descendre. Faire avec les échelles en contexte patrimonial ».
34. Cf. A. Chandivert et S. Sagnes, *Capitales en minuscules*.
35. Cité par Steph Yin, *The New York Times*, 25 janvier 2017. En ligne à l'URL : <https://www.nytimes.com/2017/01/25/science/north-america-geographical-center-north-dakota.html>

RÉSUMÉS

Partant du constat que l'ethnologie de la France, à l'instar de l'anthropologie sociale et culturelle en général, s'est construite historiquement selon une asymétrique relation « centre-périphérie »,

ce texte propose, d'une part, de relire l'histoire de la discipline au prisme de cette tension, et d'autre part, d'interroger la possibilité de la dépasser. Il examine enfin les transformations de cette relation dans le monde contemporain qui voit se multiplier les centres (y compris sans périphérie) et les revendications périphériques qui n'identifient pas toujours clairement le ou les centres auxquels les adresser.

AUTEURS

NICOLAS ADELL

Professeur en anthropologie, université Toulouse II – Jean-Jaurès, membre du Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires (LISST, UMR 5193, CNRS/École nationale de formation agronomique), ancien directeur de la revue *Ethnologie française*

SOPHIE CHEVALIER

Professeur en anthropologie, université de Picardie – Jules-Verne, directrice du laboratoire Habiter le monde (UR 4287), co-directrice de la revue électronique *Ethnographiques.org*